

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**COMPTE DE GESTION
2024 - BUDGET
ORDURES MÉNAGÈRES**

N° CC_2025_0068

Séance du : mercredi 18 juin 2025

Convocation du : 11 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT

Excusés :

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Louiza LOUNIS, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Julien BEAUCHOT

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du budget Ordures Ménagères dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 19/06/2025

Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 24/06/2025

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**
le 25/02/2025

RESULTAT 2024

ORDURES MENAGERES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2024	15 126 097,10	3 059 394,88	18 185 491,98
Dépenses 2024	14 747 420,56	3 279 358,28	18 026 778,84
RESULTATS 2024	378 676,54	-219 963,40	158 713,14
Situation initiale	1 794 408,44	217 822,96	2 012 231,40
SITUATION FINALE	2 173 084,98	-2 140,44	2 170 944,54
Reports de dépenses		1 887 006,74	1 887 006,74
Reports de recettes		369 348,00	369 348,00
TOTAL		-1 519 799,18	653 285,80

Annemasse, le 26.02.2025
La Trésorière Principale d'Annemasse

Direction Départementale des Finances publiques
SGC d'Annemasse
3 rue Marie Curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE

Annemasse, le 07.04.2025
Le Président
G DOUBLET



Résultats budgétaires de l'exercice

25300 - OM-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 601 107,37	16 991 119,64	22 592 227,01
Titres de recette émis (b)	3 059 394,88	15 377 211,98	18 436 606,86
Réductions de titres (c)		251 114,88	251 114,88
Recettes nettes (d = b - c)	3 059 394,88	15 126 097,10	18 185 491,98
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 601 107,37	16 991 119,64	22 592 227,01
Mandats émis (f)	3 279 838,28	16 528 018,10	19 807 856,38
Annulations de mandats (g)	480,00	1 780 597,54	1 781 077,54
Dépenses nettes (h = f - g)	3 279 358,28	14 747 420,56	18 026 778,84
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		378 676,54	158 713,14
(h - d) Déficit	219 963,40		